Association AGAPIA

6 rue des savarounes
63400 CHAMALIERES

RAPPORT FINANCIER

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de trésorière de votre Association, je vous présente mes conclusions sur les comptes de l'exercice comptable du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

COMPTE DE RESULTAT

Les ressources de l'association se sont élevées à 602 847 €, elles présentent une hausse de 311 k€. Cette forte augmentation provient de la décision de réduire de moitié les cotisations des adhérents qui avait été prise sur l'exercice antérieur.
Depuis cette année, la location du logiciel Easy 2035 a été proposé aux adhérents, cela a généré des recettes pour 26 k€.
Une reprise de provision a été faite et concerne la provision de l'indemnité de fin de carrière qui avait été dotée concernant la Directrice de l'association.

Les charges d'exploitation s'établissent à 679 110 € et ont augmenté de 97 k€ par rapport à l'exercice précédent. Nous notons que sur l'exercice les honoraires des intervenants extérieurs ont augmenté de 92 k€ car il a fallu traiter les dossiers en retard. Également les frais de maintenance ont augmenté en raison de la mise en place du logiciel Easy 2035. La masse salariale tient compte du départ de la Directrice et de versement de primes.

Compte tenu de ces éléments le résultat d'exploitation s'établit à une perte de 76 264 €, contre une perte de 290 077 € l'exercice précédent.

Le résultat financier s'élève à 4 803 € au lieu de 3 257 € en 2022. L'augmentation des rendements des placements de trésorerie explique cette progression, la trésorerie placée étant sensiblement la même.

Le résultat net se clôture par une perte de 71 461 € et conformément à nos statuts, nous vous proposerons de l'affecter sur le « fond de réserve associatif ».

BILAN

L'actif fait état notamment des investissements incorporels et corporels pour un montant net de 98 k€. Votre association n'a pas réalisé d'investissement sur l'exercice qui vous est présenté.
Les placements de trésorerie ont été maintenus quasiment au même niveau, soit pour 453 k€.
La trésorerie a diminué quant à elle de 37 k€ et s'établit au 30 juin 2023 à 391 k€, cette baisse étant directement liée à la perte de l'exercice.

Les fonds propres s'élèvent à 535 028 € contre 606 489 €.

Les provisions pour risques et charges concernent les indemnités de fin de carrière qui sont provisionnées dans les comptes pour un montant de 58 398 €. Cette provision a été diminuée cet exercice pour 27 k€, suite au départ de la Directrice de l'association

Les prestations facturées d'avance correspondent aux cotisations pour lesquelles les travaux de contrôle seront effectués sur l'exercice en cours, pour un montant de 190 k€.

Le 5 décembre 2023

Christine ZANIOLO